

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal modifié du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation
et le fonctionnement de la commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que l'ancien moulin sis 7, Laangefuert à Septfontaines se caractérise comme suit :

L'ancien moulin, dit « Follmillen » (**GEN**) est implanté au sud du noyau de la localité, en bord immédiat de l'Eisch et près du pont traversant cette rivière. Il s'agit des vestiges d'un des quatre moulins de Septfontaines (**LHU**). Selon les rares sources, le moulin a été construit en 1778 en tant que moulin à tan et moulin à huile et il avait deux roues hydrauliques¹ (**IAE**). Il faut noter que le moulin indiqué sur la carte de Ferraris est implanté de l'autre côté de la rivière. Peut-être il ne s'agit pas de l'immeuble en place de nos jours mais d'un moulin précédent. L'appellation de « Follmillen » (moulin à foulon, foulerie) provient éventuellement d'un immeuble précédent, puisque jusqu'à présent les différents chroniqueurs et auteurs ne lui ont jamais attribué cette fonction. Vers 1870 le moulin à tan et le moulin à huile sont réunis dans un numéro cadastral et seule la mention « moulin à l'huile » est désormais reprise dans les registres cadastraux². En 1892 les plans cadastraux montrent que tous les immeubles ont été réunis sous un seul numéro cadastral et les registres mentionnent une « réunion par suite de conversion du moulin à l'huile en grange »³ (**IAE**). Il paraît que le moulin ne fonctionnait plus – même si Emile Erpelding et Joseph Hess évoquent que le moulin a été transformé en 1870 en moulin à moudre qui fonctionnait jusqu'en 1914. Ensuite, des installations destinées à produire de l'électricité ont été aménagées – dont des vestiges sont encore en place à l'intérieur d'un des corps de bâtiment longeant l'Eisch (**IAE**).

L'ancien moulin est formé de plusieurs corps de bâtiments, agencés en « U » autour d'une petite cour intérieure (**GEN/TYP**). Du côté non bâti la cour est fermée par un muret et l'accès se faisait par un petit portail de jardin surmonté par un arc en bois. À gauche (vu de la cour), se trouve la maison d'habitation tandis qu'au centre et à droite sont situées les dépendances qui abritaient les moulins. La maison est une construction très simple, élevée sur deux niveaux, divisée en deux travées et couverte d'une toiture en croupettes. Les encadrements des baies sont en pierre naturelle, rectangulaires, très sobres, typique de l'architecture (rurale) du XIX^e siècle (**PDR**). Les dépendances sont également très sobres, présentant seulement quelques ouvertures, dont certaines avec des encadrements en pierres de taille et d'autres aux linteaux en bois. Le bâtiment central est implanté de façon que sa façade arrière, sur laquelle se situaient les roues hydrauliques, soit parallèle par rapport au cours de l'Eisch. La partie droite de l'ensemble, dont ils ne subsistent que des parties des murs extérieurs, longe la rue « Laangefuert », autrefois « rue du Pont ». Le mur-pignon présente une niche avec l'inscription « S Marcus » gravée sur un petit socle. La statue correspondante n'est plus en

¹ Joseph Hess, Simmern im Eischtal, Imprimerie Saint-Paul, Luxembourg, 1958, p. 230-232.

Sapeurs-Pompiers Septfontaines, Haus- und Familienchronik Simmern 1654-1985, Septfontaines, 1986, p. 54.

Emile Erpelding, Die Mühlen des Luxemburger Landes, 2e édition, Emile Borschette, Christnach, 1988, p. 236.

² ACT, case-croquis n°474 et tableau indicatif supplémentaire de l'exercice de 1870.

³ ACT, case-croquis n°756 et tableau indicatif supplémentaire de l'exercice de 1892.

place depuis des décennies⁴. La niche est contournée par un encadrement en bois, consolidé par des barres de fer, et à l'intérieur on devine encore le décor en arcades.

Les différents corps de bâtiment présentent une structure bâtie en pierre naturelle locale **(TLP)**. Les bases de cette structure remontent probablement à la fin du XVIII^e siècle, sinon au début du XIX^e siècle. En effet, les caractéristiques architecturales, surtout de la maison d'habitation, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, sont typique pour le XIX^e siècle **(AUT/PDR)**. Ainsi, à l'intérieur, la maison présente également des éléments de finitions historiques tels que : des revêtements de sol en carrelage en damier, des portes en bois, ou encore un escalier en bois **(AUT/PDR)**. Comme évoqué plus haut, le bâtiment annexe également a conservé des vestiges du mécanisme pour la production d'électricité **(AUT/PDR/EVO)**.

Les différents corps de bâtiment sont les vestiges d'un moulin faisant partie de l'histoire et du développement de la localité. Le moulin dit « Follmillen » est représentatif de l'architecture typique rurale et témoigne d'une ère et de métiers révolus depuis longtemps. En effet, dans le temps, la vallée de l'Eisch présentait de nombreux moulins de petite et moyenne taille, qui progressivement ont disparu ou ont été transformés **(IAE, TLP)**.

Critères remplis : authenticité **(AUT)**, genre **(GEN)**, typologie **(TYP)**, période de réalisation **(PDR)**, histoire industrielle, artisanale, économique ou scientifique **(IAE)**, typicité du lieu ou du paysage **(TLP)**, histoire locale, de l'habitat ou de l'urbanisation **(LHU)**.

La COPAC émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de l'ancien moulin sis 7, Laangefuert à Septfontaines (no cadastral 294/3281).

Présent(e)s : Andrea Binsfeld, Beryl Bruck, Christina Mayer, Christine Muller, Claude Clemes, Claudine Arend, Gaetano Castellana, Gilles Surkijn, Heike Pösche, Jean-Claude Welter, Lisa Hoffmann, Marc Schoellen, Michel Pauly, Patrick Bastin, Paul Ewen.

Luxembourg, le 20 novembre 2024

⁴ Dans la publication de Joseph Hess se trouve une photo où la statue est encore en place. Sur les images prises lors de l'inventaire du Service des sites et monuments nationaux en 1979 la statue est manquante.